ETF
Working together
Learning for life

European Training Foundation

# LE RÉSEAU D'EXCELLENCE DE L'ETF

ETF
Network for
Excellence

THE EU AGENCY SUPPORTING COUNTRIES TO DEVELOP THROUGH LEARNING

# Un réseau international de centres d'excellence professionnelle

**La Fondation européenne pour la formation (ETF) est en train de mettre en place un réseau de centres d'excellence professionnelle (CEP), des organisations répondant à des critères d'innovation et de qualité en matière d'éducation et de formation et dans la manière dont elles répondent aux exigences du marché du travail. En règle générale, il s'agit d'écoles professionnelles performantes ou d'autres prestataires, ou encore de groupements de telles écoles. Les CEP relèvent d'une initiative plus large, soutenue par l'Union européenne (UE), visant à promouvoir des centres d'excellence en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP).**

Les CEP peuvent agir en tant que :

- moteurs pour le développement de la formation professionnelle – balises pour les réformes de la formation professionnelle ;
- exemples d'engagement important en faveur du changement et de l'amélioration ;
- exemples de partenariat fructueux entre les parties prenantes pertinentes.

Le réseau de l'ETF fournira une plateforme pour l'échange continu de bonnes pratiques entre les CEP nouveaux ou déjà présents au niveau local, national ou international. Le réseau soutiendra la diffusion de l'excellence dans le système d'EFP et aidera les CEP à développer des partenariats entre différents pays. À cet égard, le réseau consentira principalement à réaliser :

- des partenariats
- l'apprentissage par les pairs ,
- des outils.

Chaque CEP devra désigner un membre du personnel appelé à participer directement aux activités du réseau et à mobiliser l'engagement au sein de son propre établissement et de ses réseaux.

# Thèmes

Le réseau se concentrera sur huit thèmes, à savoir :

1. Éducation et formation professionnelle tout au long de la vie – de la formation initiale à la formation **continue et à l'éducation des adultes**

2. Collaboration et coopération entre les établissements **d'enseignement et les entreprises**

3. Pédagogie et développement **professionnel**

4. spécialisation intelligente – mobilisation de l'innovation, des écosystèmes et des petites et **moyennes entreprises**

5. Industrie 4.0 et numérisation

6. Autonomie et développement institutionnel (financement, leadership, gouvernance)

7. démarche écologique – soutenir des **objectifs** durables

8. inclusion sociale

# Créons ensemble le réseau d'excellence de l'ETF !

Nous pensons que ce réseau permettra aux CEP d'apprendre les uns des autres et de répondre à leurs propres besoins de développement de façon collaborative. Il aidera également les décideurs à mieux comprendre leurs besoins et opportunités, leur permettant d'élaborer des stratégies éclairées par des pratiques internationales variées et par l'expérience acquise par les praticiens.

Nous sommes convaincus que, même en période de distanciation sociale, nous pouvons créer un réseau pour garantir la qualité et l'excellence de la formation professionnelle, lesquelles seront maintenues après la crise.

Nous pensons également que la coopération entre les CEP situés dans l'UE et dans d'autres pays offrira des avantages mutuels, tels que l'apprentissage et le progrès entre pairs.

L'excellence professionnelle répondra aux besoins de contextes locaux spécifiques, établira des liens avec les stratégies de spécialisation intelligente et permettra de créer des synergies entre les initiatives publiques et privées afin d'obtenir de bons résultats.

L'ETF vise à devenir un pôle de connaissance pour l'excellence en matière de formation professionnelle. La plateforme OpenSpace de l'ETF permettra de développer la communauté : openspace.etf.europa.eu.

Quel résultat escompter ? Un réseau permettant d'identifier les besoins, d'offrir des possibilités d'échange de connaissances et de bonnes pratiques et de faciliter les partenariats internationaux qui associent des expériences d'apprentissage, afin de mieux aider les apprenants à atteindre les résultats d'apprentissage qu'ils souhaitent. Grâce au réseau d'excellence de l'ETF, nous pensons pouvoir y parvenir ensemble !

# Comment l'ETF coordonne-t-elle le réseau d'excellence ?

L'ETF entend :

- définir les thèmes prioritaires qui guideront, à divers moments, les activités du réseau ;
- établir et maintenir une plateforme numérique facilitant la communication entre les membres du réseau, le partage des ressources et une collaboration active ;
- recueillir, analyser et rendre compte régulièrement des informations relatives au point de départ ainsi qu'au développement, aux activités et aux interactions des CEP membres ;
- apporter son savoir-faire pour contribuer à l'organisation et à la communication de connaissances et de pratiques, ainsi qu'à la recherche, la conception et la mise à l'essai d'outils ;
- diffuser les activités et l'apprentissage du réseau et de ses membres à l'échelle internationale ;
- faire participer d'autres réseaux et institutions internationaux aux travaux et réalisations du réseau d'excellence de l'ETF ;
- contribuer à la mise en place de partenariats et d'opportunités d'apprentissage par les pairs pour les membres du réseau.

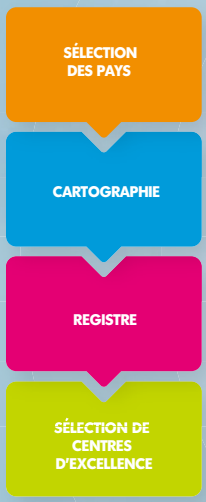

RÉSEAU
EU
CENTRES D'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE
RÉALISATIONS
APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS
OUTILS
PARTENARIATS
Les CEP atteignent l'excellence et la partagent
Savoir-faire en matière de développement des CEP

## Les partenariats

**Les partenariats, les groupes de CEP partageant des intérêts communs, sont fondamentaux pour parvenir à l'excellence. Le réseau d'excellence de l'ETF peut les soutenir de diverses manières :**

- en concevant un plan d'action, avec des objectifs, des activités, des responsabilités et un calendrier à réaliser par les membres du partenariat tout au long de l'année ;
- en étudiant les possibilités d'activités d'apprentissage par les pairs entre les membres ;
- en produisant certains outils, par exemple des modules de formation, des outils de planification ou du matériel pédagogique;
- en identifiant et suggérant des possibilités de présenter des demandes pour les programmes de l'UE et autres programmes nationaux et internationaux, tels qu'Erasmus+, le jumelage électronique et les appels TAIEX ;
- en examinant les possibilités liées aux accords de mobilité et d'apprentissage proposés par l'UE (et au-delà).

## L'apprentissage par les pairs

**L'apprentissage par les pairs est un mode d'apprentissage mutuel. Dans ce cas précis, il s'agit d'apprendre, à partir de l'exemple d'autres centres, comment appliquer son savoir-faire/sa pratique dans un domaine d'excellence spécifique, d'en tirer des enseignements, et de voir si cela pourrait fonctionner dans un autre pays (avec d'éventuelles modifications contextualisées).**

Le réseau d'excellence de l'ETF peut intervenir de diverses manières:

- courtage, conception et mise en œuvre d'actions parmi les membres d'un partenariat ;
- conception et mise en œuvre d'activités d'apprentissage par les pairs, physiques ou en ligne ;
- recherche de possibilités et recours à d'autres instruments et outils tels qu'Erasmus+, le jumelage électronique, TAIEX ;
- diffusion et application à plus grande échelle des résultats de l'apprentissage par les pairs (rapports, vidéos, etc.).

## Des outils

**Des outils seront mis au point en vue de répondre aux besoins concrets de différents membres du réseau. Les membres du réseau pourront contribuer au développement de certains outils. Dans certains cas, les outils existants peuvent être adaptés aux besoins des CEP ou servir de base de développement. Par exemple, le réseau d'excellence de l'ETF est en train d'élaborer un outil d'auto-évaluation qui permettra aux membres du réseau de réfléchir à la manière d'établir des valeurs de référence pour le développement en fonction de critères choisis et de définir des priorités et des objectifs de développement.**

# Construire le réseau

Pour un centre d'excellence ou un prestataire d'EFP, l'adhésion repose sur trois critères :

- aval de l'autorité nationale compétente ;
- participation à des thèmes spécifiques ;
- engagement envers le réseau.

Les ministères désignent des CEP individuels ou des groupements de prestataires d'EFP pour rejoindre le réseau. Le nombre initial de membres pour 2020 devrait être limité à 50. Les CEP ayant obtenu l'aval des autorités nationales compétentes ne pouvant pas devenir membres du réseau à part entière seront inscrits sur le registre (dépôt d'informations), qui offre également des possibilités de partenariat avec d'autres CEP (en tant que membre associé).

**Les décideurs politiques (ministères, autres acteurs nationaux, régionaux, etc.) des États membres de l'UE et des pays partenaires** peuvent également participer aux activités du réseau. Veuillez nous contacter via le site web de l'ETF ou OpenSpace ou par courriel à l'adresse suivante :
**ETF_Network_for_Excellence@etf.europa.eu**